



## Préfecture des Bouches-du-Rhône

Direction Départementale des Territoires et de la Mer  
Service Mer, Eau, Environnement  
16, rue Antoine Zattara - 13332 MARSEILLE CEDEX 03  
04 91 28 42 04 - Fax : 04 91 28 42 57

### DÉCLARATION D'OUVRAGES DE PRÉLÈVEMENT D'EAU ET DE PRELEVEMENTS D'EAU À USAGE AGRICOLE

Mandataire au titre de l'Article R.214-24 du code de l'environnement :  
**Chambre départementale d'Agriculture des Bouches-du-rhône**

Documents à retourner par le mandataire, regroupés par année civile de dépôt, au :

Guichet unique de la police de l'eau  
Préfecture du département des Bouches-du-Rhône  
Direction des Collectivités Locales, de l'Utilité Publique et de l'Environnement  
Bureau des Installations et Travaux Réglementés Pour la Protection des Milieux  
Hôtel de la préfecture - Boulevard Peytral - 13282 MARSEILLE CEDEX 20

#### **Signalé :**

L'ensemble des rubriques doivent être renseignées pour permettre l'instruction de votre demande. A défaut, la demande vous sera retournée.

- Une aide vous sera apportée au besoin par le mandataire pour les données sur fond blanc.
- Les données sur fond bleu sont à renseigner directement par le mandataire.

**Ces fiches d'information n'exonèrent pas, le cas échéant, du dépôt d'un dossier de déclaration ou d'autorisation de l'ouvrage et/ou du prélèvement au titre de la Loi sur l'eau conformément aux dispositions de l'Article L.214-6- III du Code de l'environnement.**

**1) IDENTIFICATION DU DEMANDEUR (à remplir en majuscules svp) :**

Mme , Mlle , M. ,

NOM : LAKHEL

Prénom : MOHAMMED

Nom de la société : EARL Famille LAKHEL

Adresse : 44 Route de Noves

Code postal : 13670 Commune : VERQUIERES

Téléphone : Portable (obligatoire) : 06.69.36.71.86

Fax :

N°PACAGE\* : 0 1 3 / / / / / / /

N°SIRET : 530 / 177 / 625 / 000 / 15

Êtes-vous membre d'une ASA ou d'une OUGC : oui / non

Si oui, laquelle :

(\* Votre numéro de PACAGE (9 chiffres) vous a été délivré à l'occasion du dépôt en DDTM d'un dossier de déclaration de surface au titre de l'aide PAC, d'un dossier CAD, CTE, de calamités agricoles, etc...  
Ne rien inscrire si vous n'en avez pas.

**2) SIÈGE D'EXPLOITATION (ou SOCIAL) si différent du domicile :**

Nom de la société :

Adresse :

Code postal : Commune :

Téléphone : Portable (obligatoire) :

**3) NOMBRE D'OUVRAGES DE PRÉLÈVEMENT D'EAU AU TOTAL : ..... 1 .....**

*Nota : un ouvrage est soit un forage, soit un puits, soit une pompe mobile, soit une prise d'eau*

- Remplir la fiche de description de l'ouvrage -et du prélèvement- autant de fois qu'il y a d'ouvrages et y joindre obligatoirement un plan de situation au 1/25 000° en marquant chaque point de prélèvement d'une croix rouge, conforme aux coordonnées géographique.

**I - FICHE DE DESCRIPTION DE L'OUVRAGE N° 1./1. (numéroter chaque ouvrage)**

**Coordonnées géographiques X et Y (en Lambert 93 ou Lambert II étendu) de l'ouvrage :**

X : 857 212 .....

Y : 6 309 385 .....

Rappel :

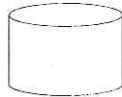
N°PACAGE : 0 1 3 / / / / / / / /

NOM : LAKHEL ..... Prénom : Mohammed .....

Raison sociale : EARL Famille LAKHEL .....

**NATURE DE L'OUVRAGE :**

- Puits  
 Forage



Diamètre : .....mm  
Profondeur : .....m

Cimentation :  
oui / non

Prélèvement mobile dans un cours d'eau (moyen de prélèvement et nom du cours d'eau)  
.....

Prise d'eau en cours d'eau (noms de la prise et du cours d'eau)  
.....

Prise d'eau alimenté dans un canal d'irrigation alimenté par un cours d'eau (noms de la prise, du canal, du cours d'eau) : .....

Prise d'eau dans un canal dit *d'assainissement* (nom de la prise, du canal, et origine de l'eau) :  
.....

La prise est-elle située à l'amont  ou à l'aval  d'un plan d'eau ou d'une zone humide (marais etc.) oui/ non ? Si oui, préciser le nom du plan d'eau ou de la zone humide :  
.....  
.....  
.....

Références cadastrales de l'ouvrage : .....

Lieu-dit : .....

Code postal : ..... Commune : .....

Code INSEE de l'ouvrage : .....

Êtes-vous propriétaire de la parcelle ou de l'îlot cultural <sup>1</sup> : oui / non  
.....  
.....  
.....

**CONDITIONS D'IMPLANTATION (art. 3 et 4 de l'arrêté du 11 septembre 2003) :**

<b>L'ouvrage est-il situé <sup>1</sup> :</b>	
A proximité de digues et/ou barrages :	oui / <u>non</u>
A proximité du rejet d'ouvrages d'assainissement d'eaux usées :	oui / <u>non</u>
Y-a-t-il accumulation d'eaux de ruissellement à moins de 35 m :	oui / <u>non</u>

<b>Distance entre l'ouvrage et <sup>1</sup> :</b>	
Décharge et installation de stockage :	< 200m <b>ou</b> > <u>200m</u>
Ouvrage d'assainissement :	< 35m <b>ou</b> > <u>35m</u>
Stockage d'hydrocarbure :	< 35m <b>ou</b> > <u>35m</u>
Bâtiments d'élevage :	< 35m <b>ou</b> > <u>35m</u>
Épandage de déjections animales :	< 50m <b>ou</b> > <u>50m</u>
Épandage de boues de STEP :	
Si la pente du terrain est inférieure à 7 %:	< 35m <b>ou</b> > <u>35m</u>
Si la pente du terrain est supérieur à 7 %:	< 100m <b>ou</b> > 100m

**CONDITIONS D'EXPLOITATION (art. 7 et 8 de l'arrêté du 11 septembre 2003) :**

<b>A remplir par la Chambre d'Agriculture :</b>	
<b>L'ouvrage est-il situé :</b>	
Dans le périmètre du SAGE de l'Arc :	oui / non
Dans un périmètre de protection de captage d'eau potable :	oui / non
Dans un plan de protection des risques inondations (atlas des zone inondables) :	oui / non
Dans un périmètre de protection de stockage souterrain de gaz, d'hydrocarbure ou de produits chimiques :	oui / non
A proximité ou dans une zone humide :	oui / non
Dans une zone karstique :	oui / non
A proximité d'un cours d'eau (et sa nappe d'accompagnement)	oui / non
<b>L'ouvrage est-il équipé de plusieurs crépines :</b>	
Intercepte-t-il plusieurs aquifères :	oui / non

<b>L'ouvrage est-il équipé :</b>	
D'un capot de fermeture étanche :	oui / non
D'un bac de rétention aux abords :	oui / non
D'une margelle d'au moins 3m <sup>2</sup> et 0,30 mètre de haut:	oui / non
A défaut, est-il situé dans un local ou une chambre de comptage :	oui / non

**CONDITIONS DE SUIVI ET DE SURVEILLANCE**

*Conformément aux dispositions de l'article 8 de l'Arrêté du 11 septembre 2003 fixant les prescriptions générales applicables aux prélèvements soumis à déclaration en application des articles L. 214-1 à L. 214-3 du code de l'environnement et relevant des rubriques 1.1.2.0, 1.2.1.0, 1.2.2.0 ou 1.3.1.0 de la nomenclature annexée au décret n° 93-743 du 29 mars 1993 modifié.*

**L'ouvrage est-il équipé d'un dispositif de comptage : oui / non**

**Si oui, lequel :**

- Compteur volumétrique
- Seuil
- Échelle graduée
- Autres (à préciser)

.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....

**Si oui, ainsi que pour les prélèvements par pompage, indiquer les relevés disponibles de l'index du compteur volumétrique, en fin d'année civile ou de campagne lorsqu'il s'agit de prélèvements saisonniers des trois dernières années :**

.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....

**Permet-il le prélèvement d'échantillons d'eau pour analyses : oui / non**

**Permet-il des mesures piézométriques (niveaux de la nappe) : oui / non**

**Si non, quel est le dispositif de comptage utilisé :**

.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....

**II - FICHE DE DESCRIPTION DU PRÉLEVEMENT DE L'OUVRAGE N° 1/1**  
(numéroter chaque ouvrage)

Rappel :

N°PACAGE : 0 1 3 / / / / / / / /

NOM : LAKHEL ..... Prénom : Mohammed .....

Raison sociale : EARL Famille LAKHEL .....

**TYPE DE PRÉLÈVEMENT :**

Date de début de prélèvement :

Le prélèvement est-il supérieur à 1000 m<sup>3</sup> par an : oui / non

**A remplir par le mandataire**

S'agit-il d'un prélèvement :

**D'eaux souterraines**

- code SANDRE de l'entité hydrogéologique.....

- code SDAGE de la masse d'eau souterraine..... FR DE 323 .....

**D'eaux superficielles**

cours d'eau

masse d'accompagnement

canal d'irrigation

canal dit *d'assainissement*

- code SANDRE de l'entité hydrographique.....

- code SDAGE de la masse d'eau superficielle.....

Débit nominal de la pompe .....(en m<sup>3</sup>/h).

Puissance de la pompe : .....(en KW)

Débit maximum instantané : .....

Volume annuel maximum prélevable : 21760 .....(en m<sup>3</sup>/an)

Période de prélèvement (saison /mois)	Durée de prélèvement (heures/jour)	Fréquence (exemple : tous les 2 jours)
<u>été / 7 mois</u>	<u>224 m<sup>3</sup>/j</u>	<u>tous les 2 jours</u>
<u>hiver / 4 mois</u>	<u>152 m<sup>3</sup>/j</u>	<u>tous les 2 jours</u>

**Usage de l'eau :**

**Usage agricole :**

Abreuvement et soin des animaux, besoins en eau : .....(en m3/an)

Irrigation :

Nature des cultures irriguées : *marâchage* .....

Surface irriguée : *3,2* .....(en ha)

Lutte antigél :

Surface concernée : .....(en ha)

Autre (à préciser) : .....

**Usage industriel ou commercial :**

Nature de l'activité : .....

Volume utilisé : ..... (m3/an)

*(cave viticole, agroalimentaire, process non alimentaire, alimentaire, usage sanitaire, refroidissement, espaces verts,...)*

**Usage domestique :**

Sans usage alimentaire ou sanitaire (arrosage, piscine, lavages des sols,...)

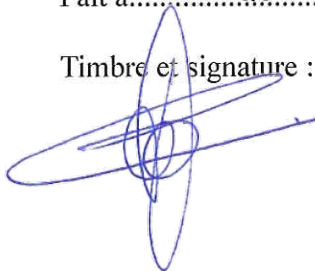
Avec usage alimentaire ou sanitaire (boisson, lavage corporel, vaisselle, linge,...)

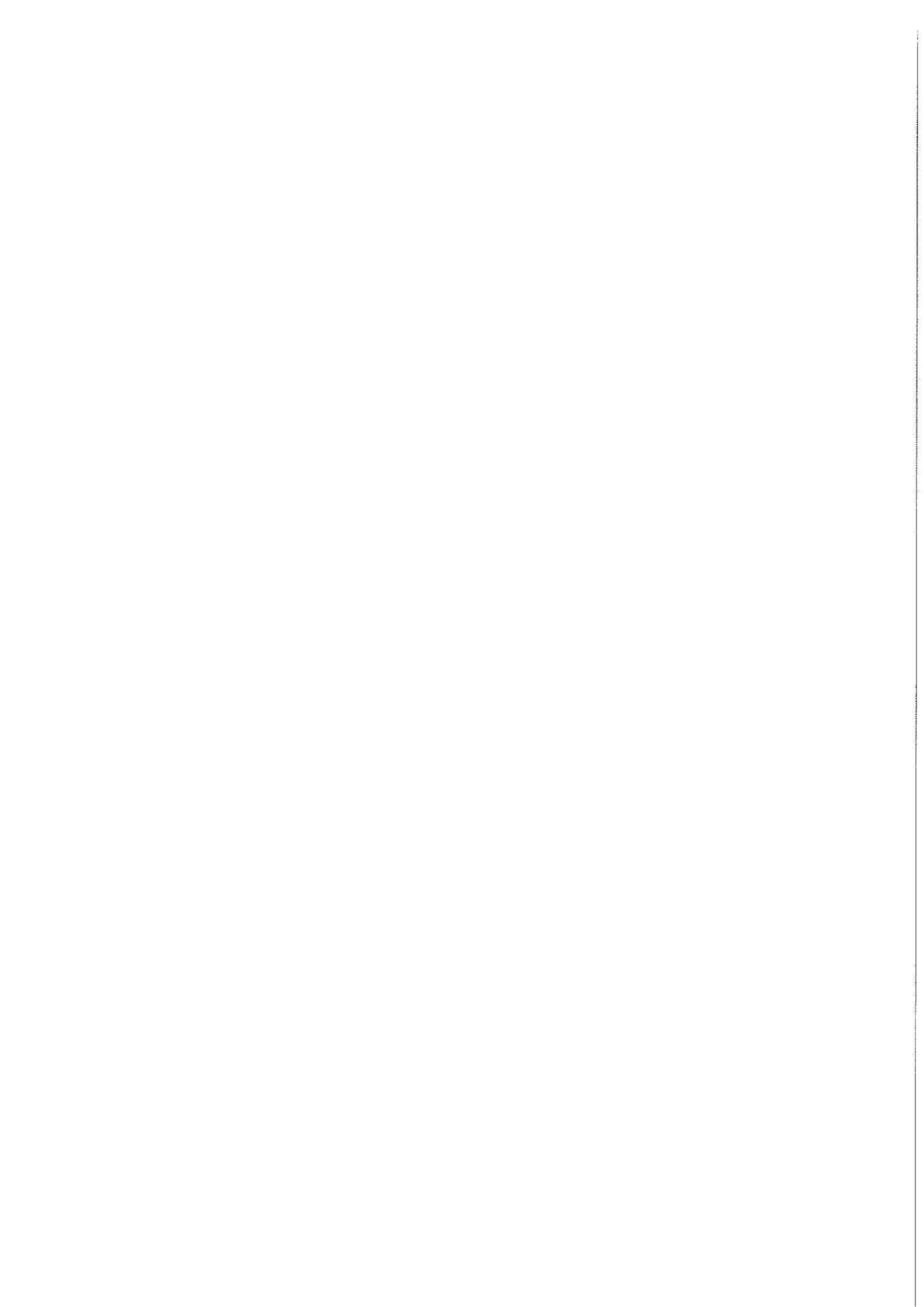
Préciser l'usage : .....

Validation des données par le mandataire

Fait à..... VERQUIERES ....., le 13 / 11 / 2017

Timbre et signature :

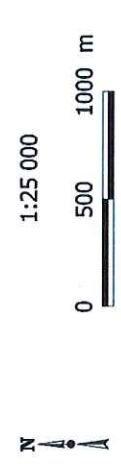
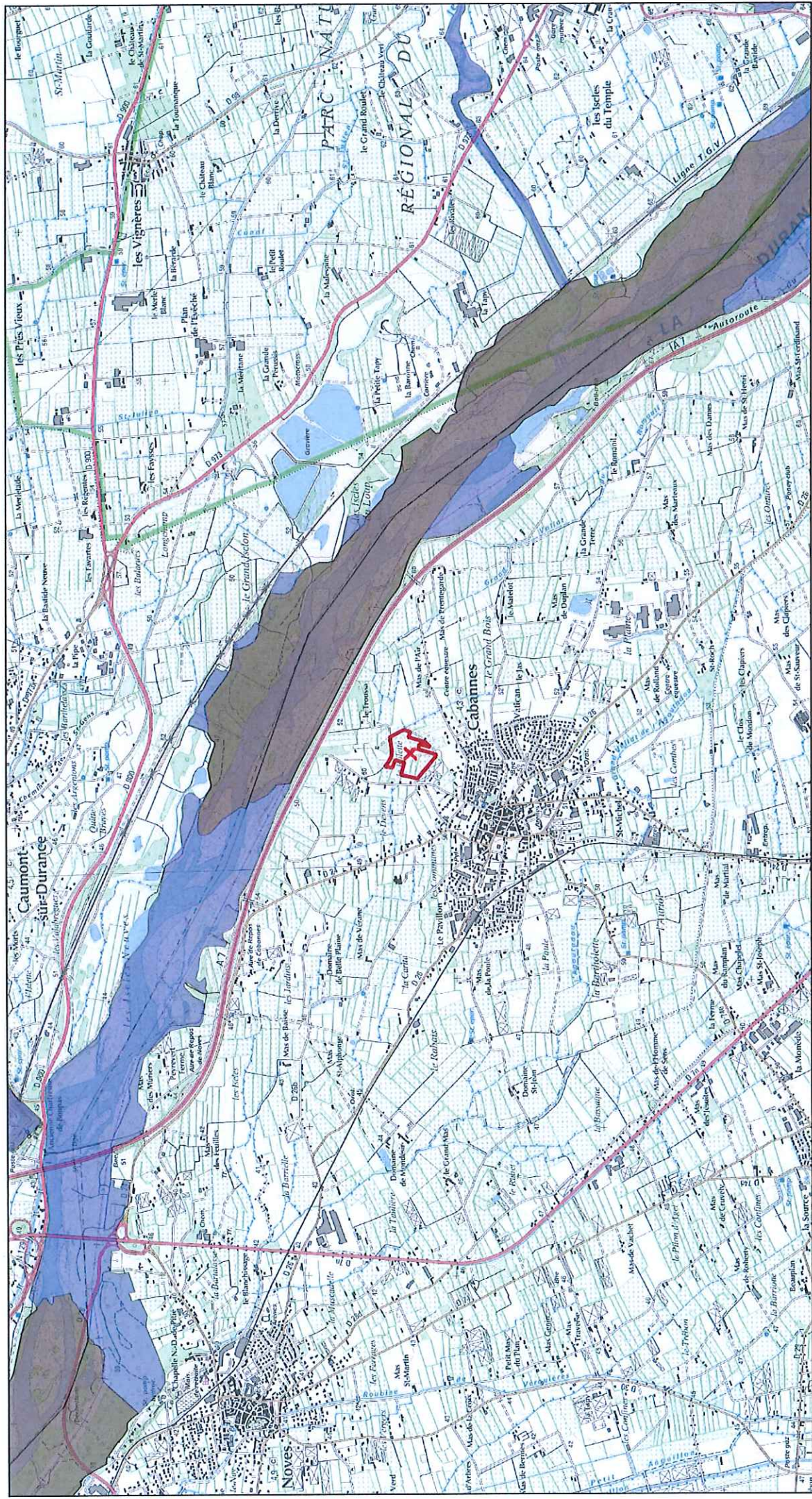






**EARL Famille Lakhel**  
**Etude hydraulique et Dossier Loi sur l'Eau**  
**Patrimoine naturel**

Source : fonds IGN - Cadastre.gouv.fr



**X** Localisation de l'ouvrage de péage

- LEGENDE**
- Zone étudiée
  - ZNIEFF de type 1
  - ZNIEFF de type 2

